

Comité de Direction du 28 Février 2022

Présents : BENOIT Pierre, BERNARD Alain, BOSSET Régis, CHENE Patrick, CONTET Jacques, DELIANCE Maurice, GAILLARD Colette, GUTIERREZ Raul, JACUZZI Vincent, JARJAVAL Romain, JOSSERAND Alain, MALIN Joël, NAEGELLEN Philippe PITARD Patrick.

Assistent : CICCHILLITTI Fabien (CTD PPF), TEPPE Esther (Responsable administrative).

Excusés : ABBEY Jean Marie, AMPRINO Jean Jacques, LEAO Lydia, MAIRE Jacques, TOUZANI Hamid.



Joël MALIN ouvre la séance à 18 H 00 en présentant ses sincères condoléances :

- ✓ à M. Romain JARJAVAL, président de la Commission de l'Arbitrage, et à sa famille suite au décès de son beau-père ;
- ✓ à la famille de M. COLLET et au club d'Arbent Marchon suite au décès de M. Louis COLLET, ancien président.

Il prend acte de la démission de M. BARBOSA Fernando de la présidence du FC Veyle Vieux Jonc à compter de ce jour.

Le Comité de Direction remercie M. BARBOSA de tout le travail effectué.

[Approbation du compte rendu du comité de direction du 13 Décembre 2021](#)

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

[Approbation du compte rendu du bureau du 7 Janvier 2022](#)

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

[Retour sur la Soirée des Champions du CDOS du 15/10/21 à Ambérieu en Bugey](#)

Représentants le District : MM. DELIANCE Maurice et PITARD Patrick.

Soirée très bien animée par François BELAY et présence de Chloé JACQUET, médaillée d'argent en rugby à VII aux JO de Tokyo, qui était la marraine de cette soirée.

[Retour sur le séminaire arbitrage LAuRAFoot du 29/01/2022](#)

Présence d'Alexis CURT (CTDA). MM. JARJAVAL, TOUZANI et GUTIERREZ s'étant excusés.

M. BENOIT Bastien, arbitre international français, a été chargé de faire un audit sur l'arbitrage dans les Districts.

Aucun compte rendu n'a été reçu. Une demande sera faite par Joël MALIN.

[Intégration des bénévoles](#)

Toute personne souhaitant s'intégrer au District en qualité de membre bénévole non élu doit obligatoirement adresser sa demande écrite à l'intention du président du District au 26, rue du Loup - 01440 Viriat. La demande est soumise pour examen et validation au Comité de Direction lors de la réunion qui suit immédiatement sa réception. Le (la) candidat(e) souhaitant s'intégrer à une commission à l'exception des commissions de l'amicale des anciens, médicale et de la surveillance des opérations électorales doit satisfaire à une période probatoire de 6 mois. Un tuteur avec lequel il (elle)

fonctionnera en binôme, est adjoint au (à la) candidat(e). En fin de période probatoire, le Comité de Direction se prononce, sur avis du tuteur, sur sa titularisation.

Toute personne atteignant l'âge de 70 ans durant la saison en cours ne peut prétendre entrer dans la commission des délégués et médiateurs du District de l'Ain, si elle n'a jamais exercé cette fonction antérieurement au minimum la saison précédente. Cette mesure s'applique également aux membres élus du comité de direction.

Les membres du comité de Direction valident l'intégration d'un nouveau membre pour la sous-commission observateurs d'arbitres : TARTARIN Anthony.

Tuteur : Romain JARJAVAL.

Subventions aux Ateliers Foot (ex C.H.A.)

A noter que dorénavant, les Classes à Horaires Aménagés (C.H.A.) deviennent Ateliers Foot.

Suite au partenariat contracté avec le Crédit Agricole, le Comité de Direction décide à la majorité (13 pour – 1 abstention) qu'une partie de ce partenariat sera affectée aux C.H.A.

Les modalités restent à définir.

Une demi-journée avec les Ateliers Foot et les sections sportives sera organisée en fin de saison. Les représentants du Crédit Agricole seront conviés.

Report des rencontres pour cas de Covid

Le report ne peut être envisagé qu'à partir de 4 cas positifs de joueuses / joueurs et seulement par la Commission Sportive du District.

Dans ce cas précis, les clubs doivent prendre contact avec Jacques CONTET, référent Covid du District et Président de la Commission Sportive.

Une information complémentaire a été demandée à la FFF.

Instauration d'une permanence téléphonique le week-end

Le Comité de Direction valide cette mise en place.

Les modalités seront communiquées ultérieurement.

Elles seront assurées par MM. DELIANCE Maurice, CONTET Jacques, MALIN Joël, JARJAVAL Romain.

Représentativité des arbitres au Statut de l'Arbitrage

Suite à une demande d'explications d'un club, le Comité de Direction rappelle sa décision prise lors de sa réunion du 17 décembre 2020 (publication site le 22/12/2020 + publication comité de direction PV n° 17 du 12/01/2021) :

Réunion de bureau du 18 novembre 2020

- Le bureau souhaite conserver la décision du CD précédent qui disait que pour représenter un club du district de l'Ain, un arbitre devait arbitrer dans l'Ain.

Le Comité de Direction valide à l'unanimité cette proposition.

Article 24 – Montées / Descentes

Le Comité de Direction valide la modification de cet article. Il sera appliqué à l'issue de la saison 2021/2022.

ARTICLE 24 – Accessions - Descentes

D1 - 14 équipes

Classement : selon Art.23 des présents règlements.

Accessions et descentes : se reporter au tableau.

D2 - 26 équipes (2 poules de 13)

Classement : selon Art. 23 des présents règlements.

Accessions et descentes : se reporter au tableau.

MONTANTS

- Pour 4 montées, les 2 premiers de chaque poule.
- Pour 3 montées, le premier de chaque poule + le meilleur deuxième.
- Pour 2 montées, le premier de chaque poule.

DESCENDANTS

- Pour 8 descendants, les 4 derniers de chaque poule.
- Pour 9 descendants, les 4 derniers de chaque poule + le moins bon antépénultième.
- Pour 10 descendants, les 5 derniers de chaque poule.

D3 - 37 équipes (2 poules de 12 + 1 poule de 13)

Classement : selon Art.23 des présents règlements.

Accessions et descentes : se reporter au tableau.

MONTANTS

- Pour 6 montées, les 2 premiers de chaque poule.
- Pour 5 montées, le premier de chaque poule + les 2 meilleurs deuxièmes.
- Pour 4 montées le premier de chaque poule + le meilleur deuxième.
- Pour 3 montées le premier de chaque poule.

DESCENDANTS

- Pour 10 descendants, les 3 derniers de chaque poule + le moins bon pré-antépénultième.
- Pour 11 descendants, les 3 derniers de chaque poule + les 2 moins bon antépénultième.

D4 - 48 équipes (4 poules de 12)

Classement : Dans chaque poule selon Art.23 des présents règlements.

Accessions et descentes : se reporter au tableau.

MONTANTS

- Pour 8 montées les 2 premiers de chaque poule.
- Pour 7 montées le 1^{er} de chaque poule + les 3 meilleurs 2^{ème} de chaque poule.
- Pour 6 montées le 1^{er} de chaque poule + les 2 meilleurs 2^{ème} de chaque poule.
- Pour 5 montées le 1^{er} de chaque poule + le meilleur 2^{ème} de chaque poule.
- Pour 4 montées le 1^{er} de chaque poule + le meilleur 2^{ème} de chaque poule.

DESCENDANTS

- Pour 10 descendants les 2 derniers de chaque poule + les 2 moins bons antépénultièmes.
- Pour 11 descendants les 2 derniers de chaque poule + les 3 moins bons antépénultièmes.
- Pour 12 descendants les 3 derniers de chaque poule.

D5 - X équipes

Première phase : X poules de 6 équipes en match aller-retour.

Deuxième phase : 4 ou 5 poules de 6 équipes au premier niveau.

X poules de 8 à 10 équipes au deuxième niveau.

Classement : Dans chaque poule selon Art.23 des présents règlements.

Accessions et descentes : se reporter au tableau.

MONTANTS (saison 2021/2022 – 4 poules)

Pour 8 montées les 2 premiers de chaque poule.

Pour 7 montées le premier de chaque poule et les 3 meilleurs seconds

Pour 6 montées le premier de chaque poule et les 2 meilleurs seconds

Pour 5 montées le premier de chaque poule et le meilleur second.

PREVISION DE MONTEES - DESCENTES JUIN 2022

Une Poule de 14						
D1	14	14	14	14	14	14
Montent en R3	-2	-2	-2	-2	-2	-2
Descendent de R3	0	1	2	3	4	5
Montent de D2	4	3	3	2	2	2
Descendent en D2	-4	-4	-5	-5	-6	-7
TOTAL	12	12	12	12	12	12
2 Poules de 13						
D2	26	26	26	26	26	26
Montent en D1	-4	-3	-3	-2	-2	-2
Descendent de D1	4	4	5	5	6	7
Montent de D3	6	6	5	4	3	3
Descendent en D3	-8	-9	-9	-9	-9	-10
TOTAL	24	24	24	24	24	24
2 poules de 12 et 1 poule de 13						
D3	37	37	37	37	37	37
Montent en D2	-6	-6	-5	-4	-3	-3
Descendent de D2	7	8	8	8	8	9
Montent de D4	8	8	7	6	5	4
Descendent en D4	-10	-11	-11	-11	-11	-11
TOTAL	36	36	36	36	36	36
4 Poules de 12						
D4	48	48	48	48	48	48
Montent en D3	-8	-8	-7	-6	-5	-4
Descendent de D3	10	11	11	11	11	11
Montent de D5	8	7	6	5	5	5
Descendent en D5	-10	-10	-10	-10	-11	-12
TOTAL	48	48	48	48	48	48
D5 1er NIVEAU						
D5	X	X	X	X	X	X
Montent en D4	-8	-7	-6	-5	-5	-5
Descendent de D4	10	10	10	10	11	12
TOTAL	X	X	X	X	X	X

Validation de devis

Les 4 luxmètres de la Commission des Terrains – Equipements et Installations Sportives doivent être étalonnés.

Le Comité de Direction valide le devis de la Société TESTO pour un montant de 885 €uros.

Dans le cadre du renouvellement des équipements de sécurité Fortinet, le Comité de Direction valide le devis de la Société IPKOL pour un montant de 2785,37 €uros pour 3 ans.

Récompenses « Petits Poucet » - saison 2021/2022

Pour la coupe de France : Valserine FC.

La dotation leur sera remise lors de la rencontre Valserine FC 1 / Plaine Revermont Foot 2 – seniors D3 poule A – du 3 avril 2022.

Pour la coupe Gambardella : Essor Bresse Saône

La dotation leur sera remise lors de la rencontre Essor Bresse Saône 1 / Marboz 1 – U18 D1 poule A – du 26 mars 2022.

Suite à une erreur, c'est le club de Dombes Bresse qui avait été annoncé lauréat. Le Comité de Direction lui présente ses excuses.

Tirages des coupes

Le tirage des 8^{ème} de finale se feront en présence de 3 membres du F. Bourg en Bresse Péronnas 01 : MM. VENDITELLI David, président, POCHAT Alain, entraîneur équipe 1, et ANCIAN Jean Paul, Coordinateur du pôle élite.

Le tirage des ¼ et ½ finales des coupes de l'Ain, des Groupements et des Féminines auront lieu le Mercredi 20 Avril 2022 à 19 H 00 au garage Volkswagen de Bourg en Bresse.

Les clubs qualifiés sont invités et les dotations seront remises.

Déclaration pour bénéficiaire de la déduction fiscale pour le déplacement des bénévoles

Les membres du comité de direction et des commissions doivent réaliser le bilan de leurs déplacements de l'année civile 2021 et transmettre à Madame Esther TEPPE avant le 31 mars 2022. La déduction fiscale doit être privilégiée lorsque cette possibilité existe pour le déclarant.

Match du F.B.B.P. 01 / Boulogne (ballon de match le 8/04/2022 – invitations + tribune nord)

Les membres du Comité de Direction intéressés doivent se signaler auprès de Joël MALIN. En cas de reliquat, des partenaires seront invités.

Le District possède un contingent de 100 invitations en tribune nord.

Les arbitres et les membres de Commissions seront invités.

Des invitations seront remises aux lauréats « Petits Poucet » et au club de Dombes Bresse.

Ain défis foot U11 du F.B.B.P. 01 du 22/04/2022 (action avant le match contre le Red Star)

6 ateliers sont prévus de 16 H 00 à 17 H 30.

En fonction du nombre de clubs participant à l'opération, un nombre de compétiteurs sera déterminé. Pour les besoins logistiques, les membres du District sont sollicités (besoin d'environ 30 personnes).

Informations diverses

- La soirée des commissions aura lieu le Vendredi soir 20 Mai 2022.
Le Restaurant Versaud sera contacté. Confirmation lors de la prochaine réunion du Comité de Direction.
- La soirée des récompenses aura lieu le Jeudi soir 10 Novembre 2022 à Attignat (Espace Salvert).
- L'AG de début saison 2022/2023 aura lieu le Samedi matin 29 Octobre 2022 à Attignat (Espace Salvert).
- Réception de la notification des subventions allouées par le Conseil départemental.

Point sur les licences

Saison 2021/2022 au 28/02/2022 : 18.634 licenciés.

Saison 2020/2021 : 17.218 licenciés.

Retour des réunions Ligue

- La Journée des Bénévoles aura lieu le week-end du 8 Mai 2022.
L'appel à candidatures et les modalités seront publiés ultérieurement.
- Une dérogation est accordée aux clubs concernant les obligations de diplômes des éducateurs (obligations d'encadrement) suite à l'annulation des formations durant la saison 2020/2021.
- Le Conseil de Ligue décide que pour cette saison 2021/2022, une remise de 50% sera effectuée, dès que comptablement possible, sur toutes les licences Dirigeant(e) et Volontaire de tous les clubs, ce qui signifie que le prix de ces licences devient :
Dirigeant(e) * : $20,50\text{€} - 50\% = 10,25\text{€}$
Volontaire : $11\text{€} - 50\% = 5,5\text{€}$
Voir l'intégralité de cette mesure sur les sites internet de la Ligue et du District.
- L'AG de début de saison de la Ligue aura lieu en Novembre 2022.
- Les dossiers FAFA des districts doivent être validés (dossiers complets).
- Mise en place de l'Opération « Elle et LAURAfoot » qui aura lieu le 31 mars 2022.
Attribution de 26 invitations pour le District de l'Ain.
- Composition des poules du Critérium U13 – Saison 2021/2022 :
8 poules de 8 équipes avec matchs secs.
Engagements de 4 clubs de notre District : Football Bourg en Bresse Péronnas 01, AS Misérieux Trévoux, Bresse Tonic Foot et Lagnieu.
Début des compétitions le 5 mars 2022.
- Remise du Label à Ain Sud Foot le Mardi 29 Mars 2022 à 18 H 30 au complexe Mas du Roux de Beynost.
Seront présents : Alain BERNARD, Patrick CHENE et Fabien CICCHILLITTI.

- Suite à une réunion avec la Commission Réforme et Suivi des Championnats de Ligue, il a été décidé que, pour les Districts qui ne possèdent pas de championnat U20, les équipes U18 passeront par un match de barrage pour accéder au championnat régional U20.
Une réunion aura lieu avec les clubs concernés prochainement.

Actions promotionnelles de fin de saison

Finale du Festival U13 du 2 avril 2022 à Bellignat

Les membres disponibles doivent se faire connaître au plus tôt.

16 équipes garçons et 4 équipes filles.

12 arbitres seront désignés.

Prise en charge du goûter par le District (compotes + pitch + briquettes jus de fruit) et de 2 challenges.

Plateau Départemental U7

Il aura lieu le Samedi 21 mai 2022 à Montmerle s/Saône.

Challenge départemental U11 du 11 juin 2022 à Chalamont

Toutes informations sont publiées sur le site internet du District.

Journée Départementale du Football Féminin

Elle aura lieu le Dimanche 12 Juin 2022 à Péronnas.

Médailles de la F.F.F.

Sous réserve de validation par le Ligue Auvergne Rhône Alpes :

Or

FEYEUX Michel (Essor Bresse Saône)

PAQUET Christian (O. Sud Revermont)

Vermeil

BELPALME Jean (Commission Prévention District)

Argent

MAIRE Jacques (Veyziat)

Médailles de la Ligue Auvergne Rhône Alpes

Or

RODET Jean Pierre (F.B.B.P. 01)

BERNARD Alain (comité de direction district)

Vermeil

BENOIT Bernard (Feillens)

STEPHANIAN Azad (Ain Sud Foot)

Argent

BEDJA Madjid (Oyonnax PVFC)

BENOIT Didier (Manziat)

BOUVARD Olivier (St Denis Ambutrix)

DE MORI Frédéric (St Denis les Bourg)

DELIANCE Maurice (Viriât)

GOYON Gilles (Veyle Saône)

MELINON Joël (St Denis Ambutrix)

PAGNON André (Feillens)
PAGNON Robert (Feillens)

Tour des commissions

Commission Prévention (Alain BERNARD)

Réunions entre clubs de la même poule

Elles concernent les niveaux seniors D1 (1 poule) D2 (2 poules) et D3 (3 poules).

Ces réunions se tiendront au District à VIRIAT :

- Samedi 27 Août 2022
- Samedi 3 Septembre 2022
- 2 autres dates à déterminer durant la semaine du 27/08 et 3/09/2022.

Les modalités seront communiquées ultérieurement.

Accord du Comité de Direction.

Mise en place du rôle « Référént Supporters »

A titre expérimental, la Commission souhaite mettre en place lors de la saison 2022/2023 le « Référént Supporters » lors des matchs à l'extérieur pour la catégorie Seniors D1.

De plus amples informations seront données lors de la prochaine réunion du Comité de Direction.

Fabien CICCHILLITTI (CTD PPF)

- Label

Remise au club de Côtière MV le Samedi matin 19 Mars 2022.

Présence de Joël MALIN et Patrick CHENE.

- Formations éducateurs

Une centaine d'éducateurs ont été formés sur les CFF de Noël et de Février.

Prochaines dates en Avril 2022.

L'activité formation est bien répartie depuis ce début de saison.

- P.E.S. garçons et filles

Les suivis sont en cours.

Commission Sportive (Jacques CONTET)

Calendriers à jours (reste 1 match à reprogrammer).

Du fait de la reprogrammation de matchs de récupération les 26 et 27 Février, des matchs de Coupes ont été programmés cette semaine.

Commission Communication (Pierre BENOIT)

La 4^{ème} édition de « Petit Filet » sera publiée le 8 Mars 2022.

Commission des Délégués (Patrick PITARD)

La Commission est toujours en manque de délégués. De ce fait, des matchs ne sont pas couverts.

Les membres du Comité de Direction disponibles doivent se faire connaître au plus vite.

Lorsqu'un match est déclaré « match à risques », il faut en informer impérativement le délégué officiel.

Commission Statut de l'Arbitrage (Raul GUTIERREZ)

La prochaine réunion de la Commission est prévue le Jeudi 10 Mars 2022 à 18 heures.

Commission de l'Arbitrage (Romain JARJAVAL)

- Mise en place de « matinées de l'arbitrage » décentralisées.
Les réunions auront lieu à Feillens, Balan, Montrevel et Izernore.
Les modalités seront communiquées prochainement.

- Formation Initiale Arbitrage

Formation de Février : 9 réussites sur 9 inscrits

Commission FFA (Alain JOSSERAND)

- FFA Emploi : 2 dossiers (Bresse Tonic Foot et Lagnieu)

- FFA Structures : 3 dossiers à traiter par la Ligue (Bény, Béon et Manziat).

1 dossier incomplet (F. Bourg en Bresse Péronnas 01)

1 dossier reporté (Loyettes)

- FFA Transport : 1 abandon (Bellegarde), 1 sans nouvelle (Rives de l'Ain).

Volkswagen doit faire parvenir les nouvelles modalités d'acquisition d'un véhicule.

Une demande sera faite quant à la possibilité d'acquies des véhicules 7 places (hors minibus).

Commission Manifestations (Philippe NAEGELLEN)

- Le cahier des charges concernant l'AG de fin de saison sera transmis au club de Dombes Bresse et à la Mairie de Châtillon sur Chalaronne.

Une visite sera programmée courant Mai.

- Les équipements des sélections de l'Ain seront commandées auprès du fournisseur officiel NIKE.

Commission de Discipline (Colette GAILLARD)

2 auditions sont programmées à ce jour :

- le 1/03/2022 : Match Châtillon la Palud 1 / Bords de Veyle 1 – seniors D3 poule C - du 06/02/2022

- le 15/03/2022 : Match O. Sud Revermont 1 / Dombes FC 1 – Seniors D2 poule B – du 30/01/2022.

Heure de fin de réunion : 22 H 15.